

Maternelle 4 ans à temps plein

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE

Reddition de compte 2024-2025

Coordination et rédaction

Direction générale de la formation générale des jeunes et des adultes
Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement
Sous-ministériat de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN (PDF)

Table des matières

Introduction.....	1
La maternelle 4 ans en chiffres.....	2
Les dépenses de fonctionnement.....	4
Les classes de maternelle 4 ans pour enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	5
Le type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté	6
Le nombre d'enfants par enseignant	7
La ressource additionnelle en appui à l'enseignant	8
Les services éducatifs complémentaires offerts aux élèves.....	12
Les services de garde en milieu scolaire	13
L'organisation du transport des enfants.....	15
Types de transport scolaire	15
Mesures de sécurité	16
Conclusion	18
Annexes.....	19
Annexe 1 – Nombre de classes	19
Annexe 2 – Effectif	22
Annexe 3 – Dépenses de fonctionnement.....	24
Annexe 4 – Type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté	26
Annexe 5 – Nombre d'élèves par enseignant.....	29
Annexe 6 – Services de garde en milieu scolaire	31
Annexe 7 – Organisation du transport des élèves	33

Introduction

La maternelle 4 ans à temps plein (ci-après « maternelle 4 ans ») favorise, pour les enfants qui la fréquentent, leur développement global et contribue à une transition harmonieuse vers l'école. Ce bilan de la mise en œuvre de la maternelle 4 ans permet de mesurer l'évolution de son déploiement et des services qui y sont offerts. Présente dans plusieurs écoles, la maternelle 4 ans représente un choix complémentaire aux services de garde éducatifs à l'enfance que peuvent faire les parents puisqu'elle est implantée dans toutes les régions du Québec.

Selon l'article 17 de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, chaque centre de services scolaire (CSS) et chaque commission scolaire (CS) doit faire rapport au ministre de la mise en œuvre de cette loi à l'égard des éléments suivants, en lien avec les services de l'éducation préscolaire destinés aux enfants âgés de 4 ans :

- I. Le type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté, le cas échéant, par l'élève avant son admission aux services de l'éducation préscolaire;
- II. Le nombre d'élèves par enseignant;
- III. Les services fournis en appui à l'enseignant par une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire;
- IV. Les services complémentaires offerts aux élèves, soit les services de psychologie, de psychoéducation, d'éducation spécialisée, d'orthopédagogie, d'orthophonie ainsi que de santé et de services sociaux prévus au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (chap. I-13.3, r. 8);
- V. Les services de garde en milieu scolaire, notamment le nombre d'élèves par membre du personnel de garde;
- VI. L'organisation du transport des élèves, notamment les mesures de sécurité.

Le ministre doit, pour sa part, dresser un bilan incluant les dépenses de fonctionnement des CSS et CS.

La maternelle 4 ans en chiffres

En avril 2024, le gouvernement a annoncé qu'il comptait ouvrir 1 700 classes de maternelle 4 ans à temps plein (MAT4) en 2024-2025. C'est donc 40 classes qui devaient s'ajouter aux 1 660 classes ouvertes l'année précédente. Au cours de l'année 2024-2025, les CSS et CS ont réussi à ouvrir 31 nouvelles classes, portant le total à **1 691 classes**. Ce dernier nombre inclut 42 classes d'un projet pilote mis en place en 2022-2023 à l'intention des enfants de 4 ans handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), majoritairement ouvertes dans des écoles ordinaires et aussi dans des services régionaux et suprarégionaux de scolarisation (SRSS).

Évolution du nombre de classes de maternelle 4 ans entre 2022-2023 et 2024-2025			
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cible ministérielle d'ajout de classes	+265	+139	+40
Nombre de classes autorisées par le ministre	1 610	1 725	1 700
Nombre total de classes ouvertes	1 586	1 660	1 691
Nombre de classes supplémentaires officiellement ouvertes comparativement à l'année précédente	+241	+74	+31

Selon les données provisoires, 18 838 enfants¹ de 4 ans fréquentaient la maternelle 4 ans à temps plein au réseau public en 2024-2025. Le nombre d'inscriptions dans les organismes scolaires² est variable, notamment en raison du nombre d'enfants de 4 ans sur le territoire, des services éducatifs disponibles et des mouvements de population. Quant au nombre d'enfants admis dans les classes de maternelle 4 ans, il fluctue selon le nombre de classes ouvertes, lequel est largement influencé, dans le contexte actuel, par la disponibilité de la main-d'œuvre et des locaux.

¹ Source : Ministère de l'Éducation, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données du 10 avril 2025.

² Dans le présent document, l'expression « organisme scolaire » fait référence à un centre de services scolaire ou à une commission scolaire.

La proportion d'enfants de 4 ans au Québec fréquentant la maternelle 4 ans est sensiblement la même depuis 2022-2023, comme le montre le tableau suivant :

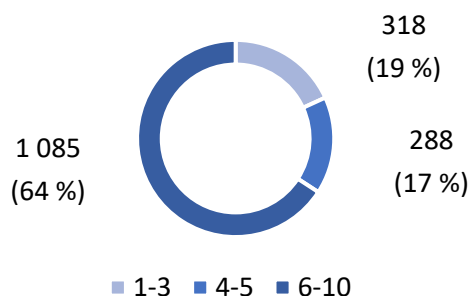
Évolution du nombre d'enfants à la maternelle 4 ans à temps plein entre 2022-2023 et 2024-2025			
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre d'enfants de 4 ans au Québec	88 135 ³	89 746 ⁴	90 353 ⁵
Nombre d'enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein (réseau public seulement)	18 243	19 088	18 838
Proportion des enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein (réseau public seulement)	20,7 %	21,3 %	20,8 %

Le nombre de classes ouvertes et l'effectif, par CSS et CS, sont présentés à l'[annexe 1](#) et à l'[annexe 2](#) respectivement.

En 2019-2020, soit avant l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, la maternelle 4 ans à temps plein ne pouvait être offerte qu'aux enfants issus de milieux défavorisés. L'expression « vivant en milieu défavorisé » faisait alors référence à l'un ou l'autre de ces critères :

- Le lieu de résidence de l'enfant qui, au moment de son inscription, devait se situer dans une unité de peuplement de rang décile 6, 7, 8, 9 ou 10 selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE) déterminé en fonction des données du recensement de 2016;
- L'école fréquentée par l'enfant, qui devait être de rang décile 6, 7, 8, 9 ou 10 selon l'IMSE. La répartition par IMSE est présentée dans la figure ci-contre.

Répartition des classes 2024-2025 par IMSE



³ Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, donnée de décembre 2022.

⁴ Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, donnée du 30 septembre 2023.

⁵ Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, données du 30 septembre 2024.

Les dépenses de fonctionnement

Les règles budgétaires de fonctionnement des CSS et CS prévoient diverses mesures pour soutenir le déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein. Les sommes associées à ces mesures ont globalement augmenté en fonction du nombre de classes ouvertes et du nombre d'élèves inscrits.

Mesure 11021 – Maternelle en classe : le financement varie en fonction du nombre d'enfants qui sont présents le 30 septembre de l'année scolaire concernée et qui sont reconnus aux fins de financement selon les conditions et modalités établies par le Ministère. Le financement est accordé à compter du sixième enfant dans la classe. Lorsque la classe comprend de 6 à 14 enfants, l'allocation correspond au financement de 14 enfants.

- **En 2024-2025, la somme par enfant était de 8 968 \$.**

Mesure 11022 – Volet Parents : cette mesure consiste en plusieurs rencontres offertes aux parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein. Une somme par enfant inscrit et reconnu aux fins de financement est attribuée à titre d'aide aux parents et destinée à favoriser le rapprochement entre les parents et le milieu scolaire. L'allocation est aussi accordée pour les classes de maternelle multiâges.

- **En 2024-2025, la somme par enfant était de 205 \$.**

Mesure 11023 – Ressource additionnelle⁶ : l'allocation est accordée pour chaque classe reconnue aux fins de financement dans le but de permettre qu'une ressource humaine autre que l'enseignant appuie ce dernier. L'allocation est aussi accordée aux classes de maternelle multiâges.

- **En 2024-2025, une somme de 30 930 \$ par classe était accordée.**

Mesure 11024 – Acquisition de matériel éducatif : cette mesure vise à permettre, pour toutes les nouvelles classes de maternelle 4 ans autorisées par le ministre, l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants fréquentant ces classes, en classe et au service de garde en milieu scolaire. L'aménagement de la classe et le matériel mis à la disposition de ces enfants sont au service du développement des compétences du programme d'éducation préscolaire. Ainsi, le matériel de manipulation est important : il fait partie du soutien éducatif essentiel dans l'apprentissage des jeunes enfants et assure la qualité de l'environnement éducatif. Les enfants de 4 ans qui fréquentent le service de garde scolaire doivent aussi évoluer dans un environnement adapté à leurs besoins, notamment au regard du matériel. Le choix du matériel se fait dans une perspective de développement global de manière à favoriser l'exploration et la créativité des enfants en classe et au service de garde.

- **En 2024-2025, une somme de 11 000 \$ était accordée pour chaque nouvelle classe de maternelle 4 ans, les autres classes déjà ouvertes ayant profité de cette somme l'année de leur ouverture.**

⁶ Cette ressource doit être présente à mi-temps dans la classe de maternelle 4 ans à temps plein.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement selon la deuxième certification budgétaire de l'année scolaire 2024-2025. Un tableau détaillé par CSS et CS est disponible ([annexe 3](#)). Par rapport aux deux années précédentes, les sommes sont proportionnelles au nombre de classes ouvertes et au nombre d'enfants.

Total des dépenses de fonctionnement des CSS et CS pour les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025			
Mesure	2022-2023	2023-2024	2024-2025
11021 – Maternelle en classe	166 262 900 \$	194 233 411 \$	201 484 056 \$
11022 – Volet Parents	4 066 244 \$	4 675 401 \$	4 884 330 \$
11023 – Ressource additionnelle	43 212 755 \$	50 071 692 \$	53 849 130 \$
11024 – Acquisition de matériel éducatif	2 552 000 \$	1 452 000 \$	1 188 000 \$
Total⁷	216 093 899 \$	250 432 504 \$	261 405 516 \$

Source : Deuxième certification des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2024-2025.
Direction générale des politiques budgétaires et du financement des réseaux, 26 septembre 2025.

Les classes de maternelle 4 ans pour enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

En 2022-2023, le Ministère a mis en place un projet pilote pour soutenir l'ouverture de classes de maternelle 4 ans à l'intention d'enfants HDAA. Pour cette première année, 12 classes avaient été ouvertes dans le cadre d'un projet pilote. En 2023-2024 et en 2024-2025, celui-ci a été élargi dans des écoles dites ordinaires, en vue de répondre à un plus grand nombre d'enfants dans plus d'organismes scolaires. On y trouvait respectivement 22 et 42 classes.

Dans le cadre de ce projet pilote dont les mesures budgétaires sont maintenant intégrées aux règles budgétaires, les conditions et modalités de composition des classes ont été adaptées pour permettre de mieux répondre aux besoins des enfants. Ainsi, notamment :

- chaque classe doit compter un minimum de quatre enfants, dont au moins la moitié sont âgés de 4 ans;
- des ressources additionnelles correspondant à deux équivalents temps complet⁸ peuvent soutenir l'enseignante ou l'enseignant et les enfants (la mesure 11023 est ainsi bonifiée);

⁷ Ces données incluent le CSS du Littoral.

⁸ Il revient aux centres de services scolaires et commissions scolaires ainsi qu'aux écoles, de déterminer le type de ressources humaines à engager pour répondre adéquatement aux besoins des enfants composant ces classes.

- des élèves de 6 ans, ayant par exemple une déficience intellectuelle moyenne à profonde, pourraient être intégrés à ces classes.

Voici l'évolution de ces classes depuis 2022-2023.

Données relatives aux classes de maternelle 4 ans pour enfants de 4 an de 2022-2023 à 2024-2025			
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre de CSS et CS ayant participé au projet	6	15	20
Nombre de classes ouvertes	12	22	42
Nombre d'enfants inscrits	60	120	241
Nombre moyen d'enfants par classe	5,0	5,5	5,7

Le type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté

Avant son admission à la maternelle 4 ans, l'enfant pouvait fréquenter un service de garde éducatif à l'enfance reconnu ou non reconnu ou se trouver hors du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (à la maison, dans la famille, etc.).

Il a été demandé aux CSS et CS de recueillir, auprès des familles des enfants qui allaient être admis à la maternelle 4 ans, l'information concernant le service qui était fréquenté par leur enfant l'année précédant son entrée scolaire, le cas échéant. Les CSS et CS ont été en mesure de fournir la provenance de 14 829 enfants de 4 ans, sur un total de 18 838, soit 78,7 %⁹. Leur répartition se décline comme suit (un tableau détaillé par CSS et CS est également présenté à l'[annexe 4](#)) :

Type de services de garde fréquenté par les enfants de 4 ans l'année précédant leur entrée en maternelle 4 ans, entre 2022-2023 et 2024-2025			
Type de services de garde	Pourcentage 2022-2023	Pourcentage 2023-2024	Pourcentage 2024-2025
Responsable d'un service de garde (RSG, milieu familial)	25,9 %	23,9 %	24,5 %
Centre de la petite enfance (CPE)	23,3 %	20,1 %	20,8 %
Hors réseau	8,9 %	19,1 %	19,3 %
Garderie privée subventionnée (GS)	12,4 %	11,0 %	13,0 %

⁹ Il est à noter que bien que la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans* prévoit que les CSS et CS doivent faire rapport, au Ministère, de la provenance des enfants inscrits à la maternelle 4 ans, les parents ne peuvent être forcés de divulguer cette information.

Garderie privée non subventionnée (GNS)	14,4 %	13,0 %	11,6 %
Service de garde non reconnu	15 %	13,0 %	10,8 %

Source : Provenance des enfants 2024-2025, collecte *ad hoc*.

De façon générale, il est possible d'affirmer que les enfants qui allaient entrer en maternelle 4 ans en 2024-2025 ont fréquenté un service de garde éducatif à l'enfance subventionné (RSG, CPE ou GS) dans une plus grande proportion que ceux qui l'ont fait en 2023-2024. La proportion d'enfants ayant fréquenté un service de garde non reconnu ou non subventionné a donc diminué en 2024-2025 par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'enfants par enseignant

En maternelle 4 ans à temps plein, les règles de formation des groupes d'enfants (nombre maximal et moyen d'enfants par enseignant) sont, tout comme pour le primaire et le secondaire, celles prévues aux ententes nationales du personnel enseignant intervenues entre les comités patronaux de négociation pour les CSS et CS et les fédérations syndicales de l'enseignement. En plus d'une moyenne de 14 enfants et d'un maximum de 17 enfants par classe, les ententes 2023-2028 prévoient toujours une baisse d'un enfant pour le nombre d'enfants par groupe ainsi que pour le nombre moyen d'enfants par classe en milieu défavorisé. Pour les milieux d'indice de milieu socio-économique 8, 9 ou 10, le nombre moyen d'enfants de 4 ans était donc de 13 et le nombre maximal d'enfants par classe, de 16. Par ailleurs, rappelons que les règles de financement prévoient un minimum de six enfants de 4 ans par classe (à l'exception des classes pour les enfants de 4 ans HDAA et les classes ouvertes dans de petites écoles).

En guise de mesure particulière, les enfants de maternelle 4 ans à temps plein peuvent être scolarisés dans une classe multiâge (classe regroupant au moins six enfants, dont au moins trois enfants de 4 ans, les autres ayant 5 ans). Un assouplissement aux conditions et modalités a été mis en place en 2024-2025 pour permettre aux petites écoles (de 60 élèves ou moins) d'ouvrir une classe de maternelle 4 ans avec un minimum de quatre enfants. Une vingtaine de classes ont pu ainsi être ouvertes dans de plus petits milieux.

En 2024-2025, selon les données relatives au financement des groupes, il y avait en moyenne 11,6 enfants par classe de maternelle 4 ans à temps plein, un nombre légèrement inférieur à celui des deux années scolaires précédentes. Bien que cette baisse ne soit pas significative, elle pourrait s'expliquer, en partie, par la mesure d'assouplissement pour les petites écoles.

Évolution du nombre moyen d'enfants par classe entre 2022-2023 et 2024-2025			
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre moyen d'enfants par classe	12,1	12,0	11,6

Source : Ministère de l'Éducation, données du bilan 4 (8 août 2025).

Les données par CSS et CS sont présentées à l'[annexe 5](#).

La ressource additionnelle en appui à l'enseignant

Les conditions et modalités de la maternelle 4 ans indiquent qu'une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire, appelée « ressource additionnelle », doit être présente à mi-temps dans la classe de maternelle 4 ans, en appui au personnel enseignant. Cette ressource spécialisée peut être, par exemple, une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée ou en service de garde. Elle peut offrir différents types de services pour appuyer le personnel enseignant, dont la gestion de classe, l'organisation d'activités et la mise en place de mesures de prévention. Le type de services fournis par cette ressource relève de décisions prises de façon locale, en fonction des besoins propres à chaque milieu. Tout comme les deux années précédentes, les types de services les plus régulièrement fournis en 2024-2025 sont la préparation de matériel, les activités de stimulation ainsi que l'observation.

Le tableau ci-dessous présente les types de services qu'a fournis la ressource additionnelle au cours de l'année scolaire 2024-2025. Il est à noter que les 70 CSS et CS pouvaient indiquer plusieurs types de services.

Types de services fournis par la ressource additionnelle dans les classes de maternelle 4 ans de 2022-2023 à 2024-2025						
Type de services	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Préparation de matériel	60	86 %	66	94 %	65	93 %
Activités de stimulation (ex. : motricité fine, langage)	60	86 %	62	89 %	61	87 %
Observation	59	84 %	59	84 %	60	86 %
Aide à la planification des activités	48	69 %	58	83 %	56	80 %
Prise en charge d'un petit groupe	53	76 %	57	81 %	54	77 %
Consignation des observations	46	66 %	42	60 %	53	76 %
Lien avec les autres personnes-ressources spécialisées de l'école	47	67 %	50	71 %	49	70 %
Collaboration avec les parents	44	63 %	48	69 %	47	67 %

Types de services fournis par la ressource additionnelle dans les classes de maternelle 4 ans de 2022-2023 à 2024-2025						
Type de services	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Conseil à l'enseignant	32	46 %	36	51 %	31	44 %
Évaluation de l'enfant	13	19 %	17	24 %	8	11 %
Soutien lors des transitions, déplacements et aide à l'autonomie	2	3 %	2	3 %	4	6 %
Soutien des enfants selon les besoins identifiés	3	4 %	9	13 %	0	0 %
Soutien dans la gestion de classe et la gestion des comportements	2	3 %	2	3 %	0	0 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2024-2025.

Depuis l'année 2021-2022, les CSS et CS fournissent également des informations sur :

- le nombre de ressources additionnelles engagées;
- leur qualification;
- les classes d'emploi dans lesquelles elles ont été engagées;
- le nombre moyen d'heures par semaine fournies en soutien dans les classes de maternelle 4 ans du CSS ou de la CS.

Nombre de ressources additionnelles engagées dans les CSS et CS entre 2022-2023 et 2024-2025, selon leur qualification						
Type de qualification	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de ressources	Pourcentage	Nombre de ressources	Pourcentage	Nombre de ressources	Pourcentage
Diplôme d'études secondaires (DES)	251	18 %	177	11 %	38	2 %
Attestation d'études professionnelles (AEP)	200	14 %	304	18 %	416	26 %
Diplôme d'études collégiales (DEC)	767	54 %	851	51 %	725	45 %
Diplôme d'études universitaires	94	7 %	104	6 %	91	5 %

Autre	96	7 %	222	14 %	353	22 %
Total	1 408	100 %	1 658	100 %	1 623	100 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2024-2025.

Il est à noter que le nombre total de ressources additionnelles rapporté par les CSS et CS est légèrement inférieur au nombre de classes de maternelle 4 ans ouvertes en 2024-2025, soit 1 623 ressources pour les 1 649 classes ordinaires déclarées (cela exclut les classes pour enfants de 4 ans HDAA). Les données recueillies ne permettent toutefois pas de déterminer si ces ressources additionnelles travaillent dans plusieurs classes de maternelle 4 ans simultanément, bien que cela soit possible. Il est intéressant de souligner que 50 % de ces ressources ont un DEC ou un diplôme d'études universitaires. Étant donné que le Ministère a reçu, pour certains CSS et CS, moins de détails concernant la qualification des ressources additionnelles, les ressources pour lesquelles aucune information n'a été fournie ont été aussi compilées dans la catégorie « Autre ».

Par ailleurs, il a été demandé aux CSS et CS d'identifier la classe d'emploi des ressources additionnelles engagées en 2024-2025. Le tableau suivant présente le nombre de CSS et CS qui ont engagé des personnes dans les différentes classes d'emploi afin de répondre aux besoins des enfants fréquentant la maternelle 4 ans. Les CSS et CS peuvent avoir engagé certaines de ces personnes sans qu'elles soient à temps plein, ce qui explique que le total de la colonne de droite dépasse le nombre de CSS et CS. Pour 2024-2025, les CSS et CS ont fait appel, dans une proportion plus grande que l'année précédente, à des éducatrices et éducateurs en service de garde et à d'autres classes d'emplois.

Classes d'emploi des ressources additionnelles engagées dans les CSS et CS entre 2022-2023 et 2024-2025			
Classe d'emploi des ressources additionnelles	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025
	Nombre de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Nombre de CSS et CS
Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée	59	59	55
Éducatrices et éducateurs en service de garde	31	36	41
Préposées et préposés aux élèves handicapés	30	29	30
Autres classes d'emplois (conseillère ou conseiller au préscolaire, orthophoniste, audiologiste, psychoéducatrice ou psychoéducateur, ergothérapeute, etc.)	19	17	22

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2024-2025.

Il a aussi été demandé aux CSS et CS d'indiquer le nombre moyen d'heures par semaine accordées aux ressources additionnelles pour qu'elles soutiennent le personnel enseignant de la maternelle 4 ans. Ces données, relativement semblables à celles de l'année dernière, indiquent qu'autour de la moitié des organismes offrent en moyenne entre 11,75 et 14 heures de soutien par semaine. Deux CSS et CS offrent même en moyenne plus de 25 heures par semaine de soutien au personnel enseignant.

Nombre moyen d'heures par semaine accordées aux ressources additionnelles en soutien au personnel enseignant de la maternelle 4 ans entre 2022-2023 et 2024-2025						
Nombre moyen d'heures par semaine	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Moins de 8 h	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Entre 8 h et 10 h	1	1 %	0	0 %	0	0 %
Entre 10 h et 11,75 h	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Entre 11,75 h et 14 h	32	46 %	32	46 %	36	51 %
Entre 14 h et 16 h	9	13 %	11	16 %	11	16 %
Entre 16 h et 17 h	4	6 %	7	10 %	5	7 %
Entre 17 h et 20 h	10	14 %	6	9 %	5	7 %
Entre 20 h et 25 h	13	19 %	11	16 %	11	16 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2024-2025.

Les services éducatifs complémentaires offerts aux élèves

Selon l'article 1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), chaque élève a droit, dans le cadre des programmes offerts par le CSS ou la CS, à des services éducatifs complémentaires. Ces services ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages et dans les divers domaines de développement.

Le tableau ci-dessous présente les services éducatifs complémentaires offerts aux enfants de maternelle 4 ans à temps plein depuis 2022-2023. Il est à noter que les 70 CSS et CS pouvaient indiquer plusieurs types de services complémentaires. En 2024-2025, tout comme les deux années précédentes, les services éducatifs complémentaires les plus répandus dans les CSS et CS auprès des enfants de la maternelle 4 ans sont l'éducation spécialisée, l'orthophonie et la psychoéducation, les pourcentages fluctuant légèrement à la hausse ou à la baisse par rapport à l'année précédente.

Types de services éducatifs complémentaires offerts aux enfants à la maternelle 4 ans de 2022-2023 à 2024-2025						
Type de services	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Éducation spécialisée	62	89 %	67	96 %	68	97 %
Orthophonie	56	80 %	63	90 %	59	84 %
Psychoéducation	57	81 %	55	79 %	56	80 %
Psychologie	48	69 %	48	69 %	52	74 %
Orthopédagogie	44	63 %	48	69 %	46	66 %
Santé et services sociaux	37	53 %	41	59 %	44	63 %
Animation sur les plans sportif, culturel et social	41	59 %	38	54 %	35	50 %
Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire	25	36 %	29	41 %	27	39 %

Types de services éducatifs complémentaires offerts aux enfants à la maternelle 4 ans de 2022-2023 à 2024-2025						
Type de services	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative	25	36 %	26	37 %	24	34 %
Animation spirituelle et engagement communautaire	23	33 %	17	24 %	16	23 %
Éducation aux droits et aux responsabilités	6	9 %	9	13 %	10	14 %
Information et orientation scolaires et professionnelles	5	7 %	5	7 %	3	4 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2024-2025.

Un seul organisme scolaire a indiqué que certains de ses services éducatifs complémentaires n'avaient pas été proposés dans l'ensemble des écoles offrant de la maternelle 4 ans, en raison principalement de la priorité donnée aux autres niveaux scolaires.

Les services de garde en milieu scolaire

Les services de garde offerts en milieu scolaire au Québec complètent les services éducatifs fournis par l'école aux élèves de la maternelle et du primaire. Ils sont principalement axés sur des activités éducatives et récréatives.

Le service de garde en milieu scolaire reçoit les élèves en dehors des heures d'enseignement : le matin avant la classe, le midi s'il y a lieu et l'après-midi après la classe. Le service peut aussi être offert pendant les journées pédagogiques, les jours de congé d'école ou la semaine de relâche, ou lors d'une occasion où des besoins sont signalés et que des services sont organisés pour y répondre.

Des modifications au *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* et au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* ont entraîné des changements sur le plan des variables relatives aux types de fréquentation. La comparaison avec les années antérieures est donc possible depuis 2022-2023.

Selon des données provisoires, le nombre d'enfants du réseau public fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein et étant inscrits au service de garde se décline comme suit :

Nombre et proportion d'enfants de la maternelle 4 ans à temps plein fréquentant le service de garde en milieu scolaire selon le nombre de jours de fréquentation entre 2022-2023 et 2024-2025						
	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre d'élèves fréquentant le service de garde scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans¹⁰)	Nombre d'élèves fréquentant le service de garde scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans¹¹)	Nombre d'élèves fréquentant le service de garde scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans¹²)
Fréquentation régulière, 3,4 ou 5 j/sem.	9 605	53 %	10 252	54 %	9 888	53 %
Fréquentation régulière, 2 j/sem.	124	1 %	185	1 %	203	1 %
Fréquentation régulière, 1 j/sem.	119	1 %	133	1 %	133	0,7 %
Total	9 848	55 %	10 570	55 %	10 224	54 %

Source : Ministère de l'Éducation, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 10 avril 2025. Les données pour 2024-2025 sont provisoires.

Par ailleurs, les CSS et CS ont indiqué que le nombre moyen d'enfants de 4 ans par groupe du service de garde était de 9,8 (CollectelInfo, reddition de compte 2024-2025). Il faut toutefois interpréter cette donnée avec prudence, car dans plusieurs milieux, les groupes du service de garde comprennent à la fois des enfants de 4 ans et de 5 ans, ce qui peut complexifier la prise en compte des seuls enfants de 4 ans dans la moyenne. Les données présentées par CSS et CS se trouvent à l'[annexe 6](#).

¹⁰ Proportion calculée à partir d'un nombre total de 18 074 enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans.

¹¹ Proportion calculée à partir d'un nombre total de 19 088 enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans.

¹² Proportion calculée à partir d'un nombre total de 18 838 enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans.

L'organisation du transport des enfants

La LIP prévoit qu'un CSS ou une CS peut, avec l'autorisation du ministre, organiser le transport de tous ses élèves ou d'une partie d'entre eux. L'organisme peut assurer lui-même ce transport ou avoir recours à un transporteur.

Types de transport scolaire

Différents types de transport scolaire sont possibles. Les suivants sont considérés dans le présent rapport :

- Exclusif, matin et soir : transport de la rentrée le matin et de la sortie le soir effectué par des véhicules servant exclusivement l'effectif désigné par une installation d'enseignement du secteur privé ou par les CSS et CS autorisés;
- Exclusif, matin, midi et soir : transport de la rentrée le matin, du midi et de la sortie le soir effectué par des véhicules servant exclusivement l'effectif désigné par une installation d'enseignement du secteur privé ou par les CSS et CS autorisés;
- Zone dangereuse, matin et soir.

Nombre et proportion d'enfants de la maternelle 4 ans à temps plein selon le type de transport scolaire de 2022-2023 à 2024-2025						
	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans ¹³)	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans ¹⁴)	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans ¹⁵)
Exclusif, matin et soir	9 993	55,3 %	11 638	61,0 %	11 428	60,7 %
Exclusif, matin, midi et soir	349	1,9 %	165	0,9 %	413	2,2 %
Zone dangereuse, matin et soir	86	0,5 %	105	0,6 %	136	0,7 %
Total¹⁶	10 428	57,7 %	11 911	62,4 %	11 977	63,6 %

Source : Ministère de l'Éducation, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 10 avril 2025. Les données pour 2024-2025 sont provisoires.

¹³ Proportion calculée à partir d'un nombre total de 18 074 enfants fréquentant la maternelle 4 ans.

¹⁴ Proportion calculée à partir d'un nombre total de 19 088 enfants fréquentant la maternelle 4 ans.

¹⁵ Proportion calculée à partir d'un nombre total de 18 838 enfants fréquentant la maternelle 4 ans.

¹⁶ Seulement une partie des enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans utilisent le transport scolaire. Pour cette raison, les données du tableau ne totalisent pas 100 %.

Ces données sont assez semblables à celles des deux années précédentes, bien qu’une légère hausse soit observée au regard des enfants prenant le transport exclusif matin, midi et soir. Les données par CSS et CS sont disponibles à l’[annexe 7](#).

Mesures de sécurité

Le tableau ci-dessous présente les mesures mises en place pour assurer la sécurité des enfants de 4 ans dans l’organisation du transport scolaire. Il est à noter qu’un seul organisme ne prévoit aucune mesure particulière pour renforcer la sécurité des enfants de 4 ans. Les CSS ou CS mettent généralement plusieurs mesures en place (souvent dans des proportions plus faibles que les années passées), les principales étant très semblables à celles des années antérieures : surveillance au départ et à l’arrivée, distance de marche restreinte et présence de brigadières et brigadiers.

Types de mesures de sécurité mises en place pour les enfants de 4 ans dans le transport scolaire de 2022-2023 à 2024-2025						
Type de mesures	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Surveillants au départ et à l’arrivée	55	79 %	59	84 %	53	76 %
Distance de marche restreinte	38	54 %	39	56 %	46	66 %
Présence de brigadiers	29	41 %	35	50 %	30	43 %
Heures de départ et d’arrivée particulières	14	20 %	11	16 %	15	21 %
Utilisation de berlines	17	24 %	15	21 %	11	16 %
Accompagnateur dans l’autobus	9	13 %	15	21 %	11	16 %
Zone de débarquement particulière	18	26 %	12	17 %	10	14 %
Nombre restreint d’élèves dans l’autobus	5	7 %	4	6 %	4	6 %
Élèves assis près du chauffeur à l’avant	2	3 %	3	4 %	1	1,4 %

Types de mesures de sécurité mises en place pour les enfants de 4 ans dans le transport scolaire de 2022-2023 à 2024-2025						
Type de mesures	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Activités de sensibilisation et modelage	4	6 %	3	4 %	1	1,4 %
Présence des parents à l'arrêt d'autobus	0	0 %	2	3 %	1	1,4 %
Embarquement au domicile de l'enfant	2	3 %	0	0 %	1	1,4 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2024-2025.

D'autres moyens, relevant des CSS et CS et visant à assurer une plus grande sécurité des enfants de 4 ans dans les autobus scolaires, ont été mentionnés, notamment : un programme de soutien à bord avec de l'animation dans un vrai autobus, la réduction des changements d'autobus et l'ajustement des trajets ainsi que l'identification de l'enfant (macarons « 4 ans ») sur son sac d'école.

Certaines mesures supplémentaires intéressantes sont à signaler, notamment le suivi des véhicules, une formation donnée aux chauffeuses et chauffeurs ainsi que le jumelage avec des enfants plus vieux dans l'autobus.

Conclusion

En 2024-2025, les CSS et CS ont poursuivi le déploiement des classes de maternelle 4 ans à temps plein, à la hauteur de leurs capacités et en réponse aux besoins des familles, faisant face à des défis importants, notamment en matière d'espace et de ressources humaines.

Un suivi rigoureux, un soutien du réseau de grande qualité ainsi que le maintien de conditions et modalités répondant à des besoins particuliers et à certaines réalités ont été mis en place ou poursuivis, comme notamment les classes multiâges (accueillant des enfants de 4 ans et de 5 ans) et un assouplissement pour l'ouverture de classes dans des petites écoles (où l'on trouve 60 élèves ou moins).

La maternelle 4 ans à temps plein demeure une option complémentaire aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les parents qui souhaiteraient faire ce choix pour leur enfant, bien qu'elle ne soit pas encore universelle.

Les CSS et CS accordent une attention particulière aux enfants de 4 ans afin de répondre à leurs besoins et d'assurer leur développement global, que ce soit, par exemple, en lien avec les ressources et les services offerts en classe, le service de garde en milieu scolaire ou le transport.

Enfin, le Ministère a l'intention de poursuivre son soutien aux CSS et CS afin qu'ils puissent, dans la mesure du possible, maintenir l'offre de classes de maternelle 4 ans partout au Québec, malgré les défis rencontrés par plusieurs d'entre eux. Les services d'éducation préscolaire pour des enfants de 4 ans HDAA seront maintenus en 2025-2026.

Annexes

Annexe 1 – Nombre de classes

Le tableau ci-dessous présente le nombre de classes ordinaires ouvertes en 2024-2025, par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école.

Classes ordinaires de maternelle 4 ans ouvertes en 2024-2025, par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école						
Région administrative	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	IMSE de 6 à 10 ou absence d'IMSE	IMSE de 4 ou 5	IMSE de 1 à 3	TOTAL
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	17	0	1	18
	712	des Phares	8	7	7	22
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	13	8	0	21
	714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	15	3	9	27
	TOTAL RÉGION 01			53	18	17
Région 02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	721	du Pays-des-Bleuets	7	3	0	10
	722	du Lac-Saint-Jean	12	6	0	18
	723	des Rives-du-Saguenay	12	11	8	31
	724	De La Jonquière	10	1	8	19
	TOTAL RÉGION 02			41	21	16
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	5	8	0	13
	732	de la Capitale	11	10	21	42
	733	des Découvreurs	0	3	7	10
	734	des Premières-Seigneuries	4	6	25	35
	735	de Portneuf	9	4	10	23
	TOTAL RÉGION 03			21	31	63
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	30	6	5	41
	742	de l'Énergie	30	7	2	39
	TOTAL RÉGION 04			60	13	7
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	21	1	2	24
	752	de la Région-de-Sherbrooke	15	3	5	23
	753	des Sommets	24	2	0	26
	866	du Val-des-Cerfs	8	0	0	8
	TOTAL RÉGION 05			68	6	7
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l'Île	34	0	0	34
	762	de Montréal	92	6	3	101
	763	Marguerite-Bourgeoys	30	3	8	41
	TOTAL RÉGION 06			156	9	11

**Classes ordinaires de maternelle 4 ans ouvertes en 2024-2025,
par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école**

Région administrative	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	IMSE de 6 à 10 ou absence d'IMSE	IMSE de 4 ou 5	IMSE de 1 à 3	TOTAL
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	20	12	5	37
	772	des Portages-de-l'Outaouais	13	2	9	24
	773	au Cœur-des-Vallées	11	0	0	11
	774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	16	1	0	17
	TOTAL RÉGION 07			60	15	14
Région 08 – Abitibi-Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	6	1	0	7
	782	de Rouyn-Noranda	11	4	3	18
	783	Harricana	7	1	1	9
	784	de l'Or-et-des-Bois	18	5	0	23
	785	du Lac-Abitibi	11	0	1	12
	TOTAL RÉGION 08			53	11	5
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	4	0	0	4
	791	de l'Estuaire	8	1	0	9
	792	du Fer	12	0	1	13
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	2	0	2	4
	TOTAL RÉGION 09			26	1	3
Région 10 – Nord-du-Québec	801	de la Baie-James	2	0	0	2
	TOTAL RÉGION 10			2	0	0
Région 11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	811	des Îles	1	2	3	6
	812	des Chic-Chocs	17	1	0	18
	813	René-Lévesque	21	4	0	25
	TOTAL RÉGION 11			39	7	3
Région 12 – Chaudière-Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	15	7	6	28
	822	des Appalaches	7	7	6	20
	823	de la Beauce-Etchemin	19	9	7	35
	824	des Navigateurs	4	4	17	25
	TOTAL RÉGION 12			45	27	36
Région 13 – Laval	831	de Laval	17	10	8	35
	TOTAL RÉGION 13			17	10	8
Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	13	12	9	34
	842	des Samares	13	1	0	14
	TOTAL RÉGION 14			26	13	9
Région 15 – Laurentides	851	des Mille-Îles	14	3	3	20
	852	de la Rivière-du-Nord	8	4	3	15
	853	des Laurentides	14	4	0	18
	854	des Hautes-Laurentides	15	0	0	15
	TOTAL RÉGION 15			51	11	6

**Classes ordinaires de maternelle 4 ans ouvertes en 2024-2025,
par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école**

Région administrative	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	IMSE de 6 à 10 ou absence d'IMSE	IMSE de 4 ou 5	IMSE de 1 à 3	TOTAL
Région 16 – Montérégie	861	de Sorel-Tracy	6	0	0	6
	862	de Saint-Hyacinthe	26	6	1	33
	863	des Hautes-Rivières	11	3	1	15
	864	Marie-Victorin	50	13	17	80
	865	des Patriotes	12	3	20	35
	867	des Grandes-Seigneuries	10	6	5	21
	868	de la Vallée-des-Tisserands	18	2	1	21
	869	des Trois-Lacs	6	1	4	11
	TOTAL RÉGION 16			139	34	49
Région 17 – Centre-du- Québec	871	de la Riveraine	9	3	1	13
	872	des Bois-Francs	19	6	2	27
	873	des Chênes	10	0	1	11
	TOTAL RÉGION 17			38	9	4
Réseau anglophone	881	Central Québec	6	1	5	12
	882	Eastern Shores	10	1	2	13
	883	Eastern Townships	23	1	1	15
	884	Riverside	11	3	7	21
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	19	22	7	48
	886	Western Québec	10	1	2	13
	887	English-Montréal	43	6	1	50
	888	Lester-B.-Pearson	14	4	28	46
	889	New Frontiers	23	1	0	24
	TOTAL CS ANGLOPHONES			159	40	53
TOTAL			1 062	276	311	1 649

Annexe 2 – Effectif

Le tableau ci-dessous présente l'effectif en maternelle 4 ans à temps plein¹⁷ en 2024-2025, par CSS et CS.

Effectif en maternelle 4 ans à temps plein, par CSS et CS, année scolaire 2024-2025		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	Effectif
689	du Littoral	21
711	des Monts-et-Marées	170
712	des Phares	187
713	du Fleuve-et-des-Lacs	157
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	248
721	du Pays-des-Bleuets	105
722	du Lac-Saint-Jean	178
723	des Rives-du-Saguenay	331
724	De La Jonquière	193
731	de Charlevoix	115
732	de la Capitale	590
733	des Découvreurs	136
734	des Premières-Seigneuries	467
735	de Portneuf	254
741	du Chemin-du-Roy	546
742	de l'Énergie	341
751	des Hauts-Cantons	236
752	de la Région-de-Sherbrooke	304
753	des Sommets	225
761	de la Pointe-de-l'Île	578
762	de Montréal	1099
763	Marguerite-Bourgeoys	531
771	des Draveurs	493
772	des Portages-de-l'Outaouais	295
773	au Cœur-des-Vallées	122
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	129
781	du Lac-Témiscamingue	55
782	de Rouyn-Noranda	187
783	Harricana	116
784	de l'Or-et-des-Bois	257
785	du Lac-Abitibi	109
791	de l'Estuaire	86
792	du Fer	132
793	de la Moyenne-Côte-Nord	23
801	de la Baie-James	15

¹⁷ Seuls les enfants inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein sont considérés aux fins du présent exercice. Les enfants inscrits à la maternelle 4 ans à mi-temps ou au programme Passe-Partout et ceux de 5 ans inscrits dans un groupe multiâge sont donc exclus.

Effectif en maternelle 4 ans à temps plein, par CSS et CS, année scolaire 2024-2025		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	Effectif
811	des Îles	52
812	des Chic-Chocs	107
813	René-Lévesque	198
821	de la Côte-du-Sud	300
822	des Appalaches	189
823	de la Beauce-Etchemin	399
824	des Navigateurs	408
831	de Laval	458
841	des Affluents	480
842	des Samares	172
851	des Mille-Îles	272
852	de la Rivière-du-Nord	184
853	des Laurentides	183
854	des Hautes-Laurentides	135
861	de Sorel-Tracy	88
862	de Saint-Hyacinthe	438
863	des Hautes-Rivières	214
864	Marie-Victorin	927
865	des Patriotes	459
866	du Val-des-Cerfs	99
867	des Grandes-Seigneuries	348
868	de la Vallée-des-Tisserands	291
869	des Trois-Lacs	159
871	de la Riveraine	168
872	des Bois-Francs	278
873	des Chênes	132
881	Central Québec	132
882	Eastern Shores	74
883	Eastern Townships	278
884	Riverside	259
885	Sir-Wilfrid-Laurier	511
886	Western Québec	159
887	English-Montréal	566
888	Lester-B.-Pearson	502
889	New Frontiers	188
	Total de l'effectif au public	18 838
	(Privé)	963
	Total général	19 801

Source : Ministère de l'Éducation, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 10 avril 2025. Les données pour 2024-2025 sont provisoires.

Annexe 3 – Dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement liées à la maternelle 4 ans à temps plein en 2024-2025, par CSS et CS.

Dépenses de fonctionnement liées à la maternelle 4 ans, par CSS et CS, en 2024-2025 (en \$)						
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	11021 – Maternelle en classe	11 022 – Volet Parents	11023 – Ressource additionnelle	11024 – Acquisition de matériel éducatif	Total
689	du Littoral	421 496	11 480	123 720	33 000	589 696
711	des Monts-et-Marées	1 928 120	52 890	556 740	—	2 537 750
712	des Phares	2 573 816	63 140	680 460	22 000	3 339 416
713	du Fleuve-et-des-Lacs	2 062 640	57 810	618 600	44 000	2 783 050
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	3 147 768	78 515	835 110	—	4 061 393
721	du Pays-des-Bleuets	1 156 872	29 315	309 300	—	1 495 487
722	du Lac-Saint-Jean	1 820 504	48 175	494 880	—	2 363 559
723	des Rives-du-Saguenay	3 632 040	83 025	866 040	—	4 581 105
724	De La Jonquière	2 035 736	46 535	494 880	22 000	2 599 151
731	de Charlevoix	1 291 392	37 515	402 090	22 000	1 752 997
732	de la Capitale	5 596 032	127 920	1 299 060	—	7 023 012
733	des Découvreurs	1 336 232	30 545	309 300	—	1 676 077
734	des Premières-Seigneuries	4 591 616	106 395	1 051 620	—	5 749 631
735	de Portneuf	2 618 656	69 905	711 390	11 000	3 410 951
741	du Chemin-du-Roy	5 120 728	119 310	1 237 200	11 000	6 488 238
742	de l'Énergie	3 892 112	113 365	1 299 060	33 000	5 337 537
751	des Hauts-Cantons	2 780 080	69 290	742 320	11 000	3 602 690
752	de la Région-de-Sherbrooke	2 950 472	67 445	711 390	11 000	3 740 307
753	des Sommets	2 887 696	76 055	804 180	11 000	3 778 931
761	de la Pointe-de-l'Île	5 649 840	129 150	1 329 990	—	7 108 980
762	de Montréal	12 115 768	284 130	2 938 350	143 000	15 481 248
763	Marguerite-Bourgeoys	4 887 560	115 210	1 206 270	44 000	6 253 040
771	des Draveurs	4 878 592	111 520	1 144 410	—	6 134 522
772	des Portages-de-l'Outaouais	3 022 216	69 085	742 320	88 000	3 921 621
773	au Cœur-des-Vallées	1 363 136	31 570	340 230	—	1 734 936
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1 470 752	44 280	463 950	—	1 978 982
781	du Lac-Témiscamingue	681 568	17 425	185 580	—	884 573
782	de Rouyn-Noranda	2 233 032	54 940	680 460	11 000	2 979 432
783	Harricana	1 112 032	26 650	278 370	—	1 417 052
784	de l'Or-et-des-Bois	2 528 976	69 700	711 390	33 000	3 343 066
785	du Lac-Abitibi	1 300 360	34 440	371 160	—	1 705 960
791	de l'Estuaire	1 094 096	26 855	278 370	11 000	1 410 321
792	du Fer	1 461 784	34 850	371 160	11 000	1 878 794

Dépenses de fonctionnement liées à la maternelle 4 ans, par CSS et CS, en 2024-2025 (en \$)						
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	11021 – Maternelle en classe	11 022 – Volet Parents	11023 – Ressource additionnelle	11024 – Acquisition de matériel éducatif	Total
793	de la Moyenne-Côte-Nord	322 848	8 610	92 790	—	424 248
801	de la Baie-James	170 392	5 740	61 860	—	237 992
811	des Îles	699 504	17 220	185 580	11 000	913 304
812	des Chic-Chocs	1 694 952	48 790	525 810	33 000	2 302 552
813	René-Lévesque	2 528 976	72 365	773 250	44 000	3 418 591
821	de la Côte-du-Sud	2 995 312	68 470	711 390	55 000	3 830 172
822	des Appalaches	2 197 160	58 015	618 600	11 000	2 884 775
823	de la Beauce-Etchemin	4 394 320	100 450	1 051 620	—	5 546 390
824	des Navigateurs	3 658 944	85 485	773 250	—	4 517 679
831	de Laval	4 887 560	112 545	1 546 500	—	6 546 605
841	des Affluents	4 681 296	107 625	1 422 780	—	6 211 701
842	des Samares	1 703 920	40 590	433 020	—	2 177 530
851	des Mille-Îles	2 663 496	60 885	835 110	77 000	3 636 491
852	de la Rivière-du-Nord	2 152 320	51 660	742 320	22 000	2 968 300
853	des Laurentides	2 008 832	50 225	525 810	22 000	2 606 867
854	des Hautes-Laurentides	1 632 176	46 330	587 670	11 000	2 277 176
861	de Sorel-Tracy	842 992	19 270	185 580	—	1 047 842
862	de Saint-Hyacinthe	4 555 744	109 060	1 391 850	44 000	6 100 654
863	des Hautes-Rivières	2 062 640	47 150	587 670	—	2 697 460
864	Marie-Victorin	9 649 568	230 420	2 690 910	132 000	12 702 898
865	des Patriotes	4 923 432	112 545	1 329 990	—	6 365 967
866	du Val-des-Cerfs	1 004 416	22 960	247 440	—	1 274 816
867	des Grandes-Seigneuries	3 488 552	80 155	1 144 410	22 000	4 735 117
868	de la Vallée-des-Tisserands	2 762 144	63 140	649 530	11 000	3 485 814
869	des Trois-Lacs	1 452 816	33 210	340 230	—	1 826 256
871	de la Riveraine	1 721 856	40 590	402 090	22 000	2 186 536
872	des Bois-Francs	2 968 408	81 795	835 110	—	3 885 313
873	des Chênes	1 470 752	33 620	340 230	—	1 844 602
881	Central Québec	1 407 976	35 670	371 160	11 000	1 825 806
882	Eastern Shores	1 318 296	34 440	371 160	55 000	1 778 896
883	Eastern Townships	2 869 760	70 110	742 320	11 000	3 693 190
884	Riverside	2 753 176	63 755	649 530	—	3 466 461
885	Sir-Wilfrid-Laurier	5 865 072	140 220	1 577 430	—	7 582 722
886	Western Québec	1 596 304	36 490	371 160	—	2 003 954
887	English-Montréal	6 196 888	154 980	1 886 730	—	8 238 598
888	Lester-B.-Pearson	5 891 976	135 300	1 546 500	22 000	7 595 776
889	New Frontiers	2 645 560	66 010	711 390	—	3 422 960
	Total général	201 484 056	4 884 330	53 849 130	1 188 000	261 405 516

Source : Deuxième certification des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2024-2025. Direction générale des politiques budgétaires et du financement des réseaux, 26 septembre 2025.

Annexe 4 – Type de services de garde éducatifs à l’enfance fréquenté

Le tableau ci-dessous présente la provenance des enfants fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein en 2024-2025, par CSS et CS, en fonction de ces options : centre de la petite enfance (CPE), responsable d’un service de garde (RSG), garderie privée subventionnée (GS), garderie privée non subventionnée (GNS), service de garde non reconnu, et hors réseau.

Types de services de garde éducatifs à l’enfance fréquentés par les enfants de la maternelle 4 ans l’année précédant leur entrée à l’école en 2024-2025								
			Données en pourcentage (%)					
			Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
Région administrative	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	CPE	RSG	GS	GNS		
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	33,1	40,3	6,5	1,9	5,2	13,0
	712	des Phares	17,5	50,5	7,0	0,0	7,0	18,0
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	14,2	37,0	11,0	3,1	13,4	21,3
	714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	24,7	37,7	3,3	7,9	8,8	17,6
Région 02 – Saguenay-Lac-Saint- Jean	721	du Pays-des-Bleuets	13,8	40,2	7,0	2,3	21,8	14,9
	722	du Lac-Saint-Jean	17,6	44,3	14,5	7,6	2,3	13,7
	723	des Rives-du-Saguenay	23,1	28,6	6,8	9,2	16,3	16,0
	724	De La Jonquière	34,8	6,0	19,5	15,9	0,0	23,8
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	5,2	70,1	4,1	10,3	7,2	3,1
	732	de la Capitale	21,5	28,3	16,0	19,9	14,3	0,0
	733	des Découvreurs	16,4	23	9,0	24,6	13,1	13,9
	734	des Premières-Seigneuries	13,3	21,2	19,1	23,8	2,2	20,4
	735	de Portneuf	19,8	10,6	9,7	23,0	27,7	9,2
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	16,0	33,0	9,3	7,7	16,4	17,6
	742	de l’Énergie	23,2	27,6	0,0	0,0	20,5	28,7
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	33,7	0,0	27,8	11,2	8	19,3
	752	de la Région-de-Sherbrooke	28,3	31,3	14,6	10,1	15,7	0,0
	753	des Sommets	23,5	22,4	4,1	6,1	23,5	20,4
	866	du Val-des-Cerfs	18,3	39,4	1,4	5,6	11,3	23,9
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l’Île	28,2	15,4	15,4	8,8	5,3	26,9
	762	de Montréal	24,5	15,5	17,1	10,5	8,9	23,5
	763	Marguerite-Bourgeoys	23,0	9,1	26,4	13,5	3,9	24,1
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	27,9	21,7	7,3	9,2	14,9	19,0
	772	des Portages-de-l’Outaouais	17,6	22,4	9,4	8,2	11,8	30,6
	773	au Cœur-des-Vallées	26,2	28,6	3,5	4,8	6,0	30,9
	774	des Hauts-Bois-de-l’Outaouais	30,2	34,9	4,8	1,6	6,3	22,2

**Types de services de garde éducatifs à l'enfance fréquentés
par les enfants de la maternelle 4 ans l'année précédant leur entrée à l'école en 2024-2025**

			Données en pourcentage (%)					
Région administrative	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
			CPE	RSG	GS	GNS		
Région 08 – Abitibi- Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	52,3	36,3	2,3	9,1	0,0	0,0
	782	de Rouyn-Noranda	22,2	32,5	4,8	2,4	13,5	24,6
	783	Harricana	16,5	53,0	4,4	0,0	2,6	23,5
	784	de l'Or-et-des-Bois	22,8	26,0	4,4	3,9	17,5	25,4
	785	du Lac-Abitibi	41,8	0,0	0,0	0,0	58,2	0,0
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	791	de l'Estuaire	31,8	47,8	4,5	0,0	4,5	11,4
	792	du Fer	21,7	42,5	2,5	2,5	13,3	17,5
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	79,0	0,0	10,5	10,5	0,0	0,0
Région 10 – Nord-du-Québec	801	de la Baie-James	73,3	6,7	0,0	6,7	0,0	13,3
Région 11 – Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	811	des Îles	32,0	12,0	2,0	0,0	16,0	38,0
	812	des Chic-Chocs	30,5	42,1	2,1	4,2	5,3	15,8
	813	René-Lévesque	34,7	48,8	0,0	10,6	5,9	0,0
Région 12 – Chaudière- Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	30,1	2,4	4,4	5,8	21,8	6,3
	822	des Appalaches	10,4	52,8	6,2	5,6	11,1	13,9
	823	de la Beauce-Etchemin	22,1	37,0	2,4	5,3	18,3	14,9
	824	des Navigateurs	19,9	25,8	6,6	27,3	5,4	15,0
Région 13 – Laval	831	de Laval	20,7	20,1	23,2	18,4	2,3	15,3
Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	16,7	25,6	15,4	12,8	6,5	23,0
	842	des Samares	15,4	20,4	9,3	6,2	18,5	30,2
Région 15 – Laurentides	851	des Mille-Îles	9,1	32,0	11,5	17,4	3,9	26,1
	852	de la Rivière-du-Nord	12,3	21,0	8,6	6,2	2,5	49,4
	853	des Laurentides	6,7	28,9	3,7	7,4	24,2	28,9
	854	des Hautes-Laurentides	19,4	47,3	0,0	0,0	14,7	18,6
Région 16 – Montérégie	861	de Sorel-Tracy	37,2	24,3	2,6	7,7	24,4	3,8
	862	de Saint-Hyacinthe	17,3	28,3	3,1	10,4	20,8	20,1
	863	des Hautes-Rivières	11,4	23,0	5,7	17,1	11,4	31,4
	864	Marie-Victorin	16,1	20,3	23,6	16,1	4,3	19,6
	865	des Patriotes	15,0	27,5	17,7	18,6	11,1	10,1
	867	des Grandes-Seigneuries	16,6	24,1	14,0	23,8	8,8	12,7
	868	de la Vallée-des-Tisserands	12,5	28,8	11,1	15,4	13,9	18,8
	869	des Trois-Lacs	7,4	22,3	19,0	21,5	14,1	15,7

**Types de services de garde éducatifs à l'enfance fréquentés
par les enfants de la maternelle 4 ans l'année précédant leur entrée à l'école en 2024-2025**

			Données en pourcentage (%)					
Région administrative	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
			CPE	RSG	GS	GNS		
Région 17 – Centre-du-Québec	871	de la Rivéraine	24,1	32,4	10,2	7,4	0,0	25,9
	872	des Bois-Francis	20,5	36,8	0,0	0,0	17,8	24,9
	873	des Chênes	18,3	26,6	7,5	6,7	21,7	19,2
Réseau anglophone	881	Central Québec	25,7	7,3	41,3	0,0	3,7	22,0
	882	Eastern Shores	28,0	24,0	1,3	0,0	10,7	36,0
	883	Eastern Townships	45,8	2,5	23,4	1,4	1,0	25,9
	884	Riverside	13,7	12,3	10,3	18,1	15,7	29,9
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	13,5	14,7	19,2	18,7	7,6	26,3
	886	Western Québec	20,0	2,0	16,0	16,0	10,0	36,0
	887	English-Montréal	15,9	11,7	28,6	0,0	23,4	20,4
	888	Lester-B.-Pearson	14,0	11,7	27,5	20,6	7,0	19,2
	889	New Frontiers	25,7	20,3	20,3	8,1	4,0	21,6

Pourcentages moyens :

20,8	24,5	13,0	11,6	10,8	19,3
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Source : Provenance des enfants 2024-2025, collecte *ad hoc*.

Annexe 5 – Nombre d’élèves par enseignant

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen d’enfants par classe de maternelle 4 ans à temps plein en 2024-2025 dans chaque CSS et CS. Cette moyenne inclut les enfants de 5 ans fréquentant une classe multiâge.

Nombre moyen d’élèves par enseignant par CSS et CS en 2024-2025		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Nombre moyen d’élèves
689	du Littoral	7,5
711	des Monts-et-Marées	11,8
712	des Phares	9,4
713	du Fleuve-et-des-Lacs	10,1
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	10,4
721	du Pays-des-Bleuets	11,9
722	du Lac-Saint-Jean	12,7
723	des Rives-du-Saguenay	10,3
724	De La Jonquière	10,2
731	de Charlevoix	11,7
732	de la Capitale	13,1
733	des Découvreurs	13,6
734	des Premières-Seigneuries	13,5
735	de Portneuf	12,7
741	du Chemin-du-Roy	13,1
742	de l’Énergie	11,3
751	des Hauts-Cantons	11,0
752	de la Région-de-Sherbrooke	12,7
753	des Sommets	10,2
761	de la Pointe-de-l’Île	12,1
762	de Montréal	9,6
763	Marguerite-Bourgeoys	12,7
771	des Draveurs	13,3
772	des Portages-de-l’Outaouais	12,3
773	au Cœur-des-Vallées	10,9
774	des Hauts-Bois-de-l’Outaouais	10,6
781	du Lac-Témiscamingue	7,5
782	de Rouyn-Noranda	10,8
783	Harricana	11,8
784	de l’Or-et-des-Bois	13,7
785	du Lac-Abitibi	11,0
791	de l’Estuaire	10,4
792	du Fer	10,2

Nombre moyen d'élèves par enseignant par CSS et CS en 2024-2025		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Nombre moyen d'élèves
793	de la Moyenne-Côte-Nord	7,3
801	de la Baie-James	12,0
811	des Îles	9,7
812	des Chic-Chocs	8,7
813	René-Lévesque	10,5
821	de la Côte-du-Sud	10,7
822	des Appalaches	11,4
823	de la Beauce-Etchemin	11,4
824	des Navigateurs	14,8
831	de Laval	11,2
841	des Affluents	13,0
842	des Samares	12,8
851	des Mille-Îles	12,3
852	de la Rivière-du-Nord	10,6
853	des Laurentides	12,0
854	des Hautes-Laurentides	11,2
861	de Sorel-Tracy	14,7
862	de Saint-Hyacinthe	12,5
863	des Hautes-Rivières	12,8
864	Marie-Victorin	11,5
865	des Patriotes	12,1
866	du Val-des-Cerfs	12,4
867	des Grandes-Seigneuries	14,0
868	de la Vallée-des-Tisserands	12,5
869	des Trois-Lacs	11,6
871	de la Riveraine	13,4
872	des Bois-Francs	12,8
873	des Chênes	12,0
881	Central Québec	12,4
882	Eastern Shores	7,9
883	Eastern Townships	12,4
884	Riverside	12,0
885	Sir-Wilfrid-Laurier	10,9
886	Western Québec	13,3
887	English-Montréal	11,3
888	Lester-B.-Pearson	10,6
889	New Frontiers	9,0
	Moyenne générale	11,6

Source : Ministère de l'Éducation, données du bilan 4 (8 août 2025)

Annexe 6 – Services de garde en milieu scolaire

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants qui sont inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein en 2024-2025 et qui fréquentent le service de garde (fréquentation régulière, 1 j/sem., 2 j/sem. ou 3, 4 ou 5 j/sem.), par CSS et CS.

Nombre d'enfants de la maternelle 4 ans à temps plein fréquentant un service de garde en milieu scolaire, selon le nombre de jours de fréquentation, par CSS et CS, année scolaire 2024-2025					
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Fréquentation régulière, 1 j/sem.	Fréquentation régulière, 2 j/sem.	Fréquentation régulière 3, 4 ou 5 j/sem.	Total
689	du Littoral	---	---	15	15
711	des Monts-et-Marées	1	1	77	79
712	des Phares	3	2	86	91
713	du Fleuve-et-des-Lacs	2	---	83	85
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	3	4	142	149
721	du Pays-des-Bleuets	---	1	49	50
722	du Lac-Saint-Jean	1	1	94	96
723	des Rives-du-Saguenay	2	9	168	179
724	De La Jonquière	2	4	100	106
731	de Charlevoix	---	2	47	49
732	de la Capitale	3	4	449	456
733	des Découvreurs	1	---	99	100
734	des Premières-Seigneuries	3	5	377	385
735	de Portneuf	4	6	130	140
741	du Chemin-du-Roy	---	5	313	318
742	de l'Énergie	6	6	149	161
751	des Hauts-Cantons	1	---	93	94
752	de la Région-de-Sherbrooke	3	6	148	157
753	des Sommets	3	4	90	97
761	de la Pointe-de-l'Île	3	4	323	330
762	de Montréal	7	10	604	621
763	Marguerite-Bourgeoys	7	5	218	230
771	des Draveurs	8	4	322	334
772	des Portages-de-l'Outaouais	1	5	149	155
773	au Cœur-des-Vallées	---	---	66	66
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	---	2	24	26
781	du Lac-Témiscamingue	---	1	25	26
782	de Rouyn-Noranda	---	1	108	109
783	Harricana	---	---	55	55
784	de l'Or-et-des-Bois	---	4	143	147
785	du Lac-Abitibi	---	1	35	36
791	de l'Estuaire	---	1	46	47
792	du Fer	---	---	75	75

Nombre d'enfants de la maternelle 4 ans à temps plein fréquentant un service de garde en milieu scolaire, selon le nombre de jours de fréquentation, par CSS et CS, année scolaire 2024-2025

Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Fréquentation régulière, 1 j/sem.	Fréquentation régulière, 2 j/sem.	Fréquentation régulière 3, 4 ou 5 j/sem.	Total
793	de la Moyenne-Côte-Nord	---	---	16	16
801	de la Baie-James	N/D	N/D	N/D	N/D
811	des Îles	1	3	28	32
812	des Chic-Chocs	---	1	52	53
813	René-Lévesque	2	2	86	90
821	de la Côte-du-Sud	9	6	141	156
822	des Appalaches	---	---	89	89
823	de la Beauce-Etchemin	2	3	309	314
824	des Navigateurs	---	1	328	329
831	de Laval	1	4	156	161
841	des Affluents	4	4	237	245
842	des Samares	---	---	56	56
851	des Mille-Îles	2	4	137	143
852	de la Rivière-du-Nord	1	---	59	60
853	des Laurentides	---	3	72	75
854	des Hautes-Laurentides	---	---	63	63
861	de Sorel-Tracy	2	---	43	45
862	de Saint-Hyacinthe	---	1	417	418
863	des Hautes-Rivières	1	1	117	119
864	Marie-Victorin	4	3	651	658
865	des Patriotes	2	3	305	310
866	du Val-des-Cerfs	1	---	40	41
867	des Grandes-Seigneuries	2	3	181	186
868	de la Vallée-des-Tisserands	---	2	121	123
869	des Trois-Lacs	---	2	62	64
871	de la Rivéraine	4	5	68	77
872	des Bois-Francs	1	1	128	130
873	des Chênes	1	---	68	69
881	Central Québec	---	2	46	48
882	Eastern Shores	3	---	14	17
883	Eastern Townships	---	2	46	48
884	Riverside	2	7	121	130
885	Sir-Wilfrid-Laurier	7	9	146	162
886	Western Québec	1	5	56	62
887	English-Montréal	7	12	187	206
888	Lester-B.-Pearson	5	12	224	241
889	New Frontiers	1	4	57	62
	Total général	133	203	9 888	10 224

Source : Ministère de l'Éducation, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 10 avril 2025. Les données pour 2024-2025 sont provisoires.

Annexe 7 – Organisation du transport des élèves

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants qui sont inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein en 2024-2025 et qui utilisent le transport scolaire, par CSS et CS.

Nombre d'enfants de la maternelle 4 ans à temps plein selon le type de transport scolaire par CSS et CS, en 2024-2025					
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Exclusif, matin, midi et soir	Exclusif, matin et soir	Zone dangereuse, matin et soir	Total
689	du Littoral	N/D	N/D	N/D	N/D
711	des Monts-et-Marées	---	115	---	115
712	des Phares	20	81	---	101
713	du Fleuve-et-des-Lacs	---	119	---	119
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	2	231	---	233
721	du Pays-des-Bleuets	20	43	2	65
722	du Lac-Saint-Jean	---	111	---	111
723	des Rives-du-Saguenay	50	176	9	235
724	De La Jonquière	---	184	---	184
731	de Charlevoix	69	37	3	109
732	de la Capitale	---	296	22	318
733	des Découvreurs	1	28	---	29
734	des Premières-Seigneuries	4	251	2	257
735	de Portneuf	---	167	12	179
741	du Chemin-du-Roy	---	452	2	454
742	de l'Énergie	5	256	---	261
751	des Hauts-Cantons	---	145	1	146
752	de la Région-de-Sherbrooke	---	85	3	88
753	des Sommets	---	225	---	225
761	de la Pointe-de-l'Île	---	232	---	232
762	de Montréal	---	178	12	190
763	Marguerite-Bourgeoys	---	168	6	174
771	des Draveurs	---	204	7	211
772	des Portages-de-l'Outaouais	---	259	---	259
773	au Cœur-des-Vallées	---	80	---	80
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	---	129	---	129
781	du Lac-Témiscamingue	---	47	---	47
782	de Rouyn-Noranda	166	---	4	170
783	Harricana	---	95	---	95
784	de l'Or-et-des-Bois	---	171	---	171
785	du Lac-Abitibi	---	108	---	108
791	de l'Estuaire	13	56	---	69
792	du Fer	---	47	---	47
793	de la Moyenne-Côte-Nord	6	5	---	11

Nombre d'enfants de la maternelle 4 ans à temps plein selon le type de transport scolaire par CSS et CS, en 2024-2025					
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Exclusif, matin, midi et soir	Exclusif, matin et soir	Zone dangereuse, matin et soir	Total
801	de la Baie-James	---	15	---	15
811	des Îles	42	---	---	42
812	des Chic-Chocs	---	93	---	93
813	René-Lévesque	---	190	---	190
821	de la Côte-du-Sud	---	143	16	159
822	des Appalaches	---	121	---	121
823	de la Beauce-Etchemin	---	316	---	316
824	des Navigateurs	---	159	1	160
831	de Laval	---	329	7	336
841	des Affluents	1	422	---	423
842	des Samares	---	152	---	152
851	des Mille-Îles	---	106	---	106
852	de la Rivière-du-Nord	---	99	---	99
853	des Laurentides	---	167	---	167
854	des Hautes-Laurentides	---	90	---	90
861	de Sorel-Tracy	---	43	---	43
862	de Saint-Hyacinthe	---	354	---	354
863	des Hautes-Rivières	---	177	---	177
864	Marie-Victorin	---	356	---	356
865	des Patriotes	---	314	---	314
866	du Val-des-Cerfs	---	74	---	74
867	des Grandes-Seigneuries	---	175	---	175
868	de la Vallée-des-Tisserands	---	243	---	243
869	des Trois-Lacs	---	109	1	110
871	de la Riveraie	---	152	---	152
872	des Bois-Francs	---	232	---	232
873	des Chênes	---	113	---	113
881	Central Québec	---	82	---	82
882	Eastern Shores	7	66	---	73
883	Eastern Townships	---	214	1	215
884	Riverside	---	213	---	213
885	Sir-Wilfrid-Laurier	---	413	---	413
886	Western Québec	---	143	---	143
887	English-Montréal	---	326	17	343
888	Lester-B.-Pearson	---	336	3	339
889	New Frontiers	---	109	5	114
	Total général	413	11 428	136	11 977

Source : Ministère de l'Éducation, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 10 avril 2025. Les données pour 2024-2025 sont provisoires.

